

OÙ S'ARRÊTENT LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES DE VOS COLLABORATEURS ? COMMENT LES ENCADRER ? LE RÔLE CENTRAL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes possibilités liées au règlement intérieur
- Connaître et anticiper la gestion des libertés individuelles de vos collaborateurs
- Sécuriser tout risque de contentieux
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Les libertés individuelles des collaborateurs

- Le cadre législatif
- Les spécificités de la convention collective
- Les enjeux RH du règlement intérieur

II- La rédaction du règlement intérieur

- La procédure de mise en place
- Les étapes clés-de sa rédaction et les clauses sensibles à maîtriser

III- Faire respecter le règlement intérieur

- Anticiper les infractions au règlement et évaluer les sanctions à prendre
- Mise en situation